



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session Cinquième Commission

Points 47, 113, 116, 117, 122, 123, 132
et 149 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif
et financier de l'Organisation des Nations Unies**

Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007

**Barème des quotes-parts pour la répartition
des dépenses de l'Organisation des Nations Unies**

Gestion des ressources humaines

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Réforme des Nations Unies : mesures et propositions

Examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies

**Incidences sur le budget-programme
du projet de résolution A/C.5/61/L.15**

**État présenté par le Secrétaire général
conformément à l'article 153 du Règlement
intérieur de l'Assemblée générale**



I. Demandes formulées dans le projet de résolution

1. Aux termes du paragraphe 3 du projet de résolution A/C.5/61/L.15, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général de lui présenter pour examen, à la première partie de la reprise de sa soixante et unième session, des rapports sur les questions suivantes :

a) Révision du mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit;

b) Renforcement du Bureau des services de contrôle interne.

2. Aux termes du paragraphe 4 du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général de lui présenter pour examen, si possible à la deuxième partie de la reprise de sa soixante et unième session et au plus tard avant la fin de ladite session, des rapports sur les questions suivantes :

a) Gestion globale des risques et dispositif de contrôle interne;

b) Gestion axée sur les résultats;

c) Dispositif de responsabilisation.

II. Rapport entre les demandes formulées et le programme de travail

3. Les activités prévues se rapportent au programme 24 (Services de gestion et d'appui) du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 (A/59/6/Rev.1), et au chapitre 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion) du budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007 (voir A/60/6 (sect. 28A) et A/60/537).

4. Pour donner effet aux recommandations, le programme de travail prévu au chapitre 28A du budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007 devrait être modifié comme suit :

a) Au sous-alinéa ii) de l'alinéa a) du paragraphe 28A.19, les termes « environ 20 rapports à l'Assemblée générale » figurant après « Documentation à l'intention des organes délibérants : » seraient remplacés par « environ 25 rapports à l'Assemblée générale »;

b) Les produits suivants seraient ajoutés à la fin du sous-alinéa : « rapports du Secrétaire général sur la révision du mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit (1) et le renforcement du Bureau des services de contrôle interne (1), à présenter à l'Assemblée à la première partie de la reprise de sa soixante et unième session; rapports du Secrétaire général sur la gestion globale des risques et le dispositif de contrôle interne (1), la gestion axée sur les résultats (1) et le dispositif de responsabilisation (1), à présenter à l'Assemblée à la deuxième partie de la reprise de sa soixante et unième session ».

III. Dépenses additionnelles

5. L'établissement des rapports demandés au paragraphe 3 du projet de résolution n'entraînerait pas de dépense additionnelle.

6. Pour étudier de manière approfondie les questions sur lesquelles un rapport est demandé au paragraphe 4, on prévoit qu'il faudra sensiblement étoffer les moyens dont dispose le Secrétariat, notamment en faisant appel aux compétences des services d'autres organismes des Nations Unies, des organes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et de consultants qui pourront fournir des conseils techniques et donner des orientations au sujet des meilleures pratiques. Le montant brut des ressources nécessaires pour la réalisation de ces études est estimé à 1 316 200 dollars (montant net : 1 206 300 dollars), répartis comme suit :

(En dollars des États-Unis)

Chapitre 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion)	756 200
Chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui)	450 100
Chapitre 35 (Contributions du personnel)	109 900
Montant brut	1 316 200
À déduire : Recettes provenant des contributions du personnel	(109 900)
Montant net	1 206 300

7. Aucun crédit n'est prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007 pour l'établissement des trois rapports demandés au paragraphe 4 du projet de résolution A/C.5/61/L.15.

8. Dans toute la mesure possible, le Secrétariat s'efforcera de financer les études en question au moyen des crédits ouverts aux chapitres 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion) et 28D (Bureau des services centraux d'appui) du budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007 et, si nécessaire, présenterait une demande de crédit additionnel dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice.

IV. Résumé

9. Si l'Assemblée générale adopte le projet de résolution A/C.5/61/L.15 :

a) Les activités mentionnées au paragraphe 3 et 4 du projet de résolution seraient ajoutées au programme de travail relatif au chapitre 28 (Services de gestion et d'appui), que l'Assemblée générale a approuvé dans sa résolution 60/246;

b) Les activités demandées dans le projet de résolution entraîneraient, au cours de l'exercice 2006-2007, des dépenses additionnelles dont le montant brut est estimé à 1 316 200 dollars (montant net : 1 206 300 dollars), soit 756 200 dollars au titre du chapitre 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion), 450 100 dollars au titre du chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui) et 109 900 dollars au titre du chapitre 35 (Contributions du personnel). Ce dernier montant serait compensé par l'inscription d'un montant identique au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel). Le Secrétariat s'efforcera dans toute la mesure

possible de financer les dépenses en question au moyen des crédits ouverts aux chapitres 28A et 28D du budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007 et, si nécessaire, présenterait une demande de crédit additionnel dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice.
